

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE SEANCE DU JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018

Marc POGGIALE

Rapports N° 346 - 347 - 348 - 349 et 358 - URB - Revalorisations et dévaluations des opérations d'aménagement Ville de Marseille

Madame La Présidente,
Cher(e)s Collègues,

Je voudrais être persuadé que tout le monde dans cette assemblée a bien lu les décisions qui sont soumises à notre approbation dans les rapports 346-347-348-349 et 358 ; et en particulier les élu(e)s de Marseille.

Ils concernent 10 opérations d'aménagement que la Ville de Marseille a transféré à la communauté urbaine, 10 jours avant la fusion dans la Métropole qui hérite des dossiers.

Les rapports 346 à 349 consistent à réévaluer quatre d'entre elles pour un montant de 17,2 M€ en contrepartie, dans le rapport 358, d'une dévalorisation de six opérations pour un montant de 16,05 M€.

Et c'est là qu'il faut bien avoir conscience de ce qu'on nous demande d'approuver.

Parmi les opérations en hausse, il y a le Grand Centre Ville de la SOLEAM qui capte 55% de la réévaluation - soit 9,3 M€.

SOLEAM dont la politique de concertation et de gestion du patrimoine immobilier et des projets de requalification est pour le moins opaque et très contestée par les populations. D'ailleurs le rapport ne nous parle que d'équilibre comptable, mais ne nous renseigne pas sur les raisons et les destinations de ce nouvel apport de 9,3 M€.

C'est non seulement l'orientation, mais aussi la gouvernance de cette société publique de la métropole qui sont à revoir. On aura sûrement l'occasion d'y revenir.

Mais le plus surprenant et préoccupant dans ces mouvements de réévaluation-dévalorisation, ce sont les opérations concernées par les diminutions des crédits pour un total de 16 M€.

On y retrouve les 2 lots ***Eradication Habitat Insalubre de Marseille***, moins 3,85 M€, ainsi que le périmètre très dégradé de ***Mardirossian*** dans le 15^e arrondissement pour moins 5,8 M€.

Dans les deux cas, on ne dit pas pourquoi ces deux dévalorisations.

Peut être il y a une explication. Mais chacun en conviendra, ces deux décisions prennent un relief très choquant après le drame de la Rue d'Aubagne et le nombre de personnes déplacées depuis, qui ne cesse d'augmenter, pour cause d'habitat insalubre et de péril imminent.

Il y a des moments où il faut savoir regarder la réalité en face.

Et la réalité, c'est un complet déséquilibre entre les programmes budgétés d'aménagement, de requalification de l'espace public visible pour le centre de Marseille (Piétonisation Canebière et rues alentours, projet tramway 4 septembre, Reconfiguration de la Plaine, Cours Lieutaud...pour environ 200 M€) et les programmes alloués à la réhabilitation de l'habitat et la construction de logements sociaux dans tous les arrondissements de Marseille, pour permettre une ville à vivre pour tous, à commencer par les populations résidentes d'aujourd'hui en centre ville.

De ce point de vue, nous enregistrons avec satisfaction le lancement d'une **Maitrise d'oeuvre urbaine et sociale** confirmée par Mme la préfète à l'égalité des chances.

Vous avez fait vous même, Madame la Présidente, un certain nombre de propositions lors de votre conférence de presse.

Vous avez l'occasion de commencer à les faire vivre en retirant ces 5 rapports afin de remettre à plat les priorités et l'allocation des moyens budgétaires.

C'est la demande que nous vous adressons, Madame la Présidente, sans quoi nous voterons Contre et nous espérons ne pas être les seuls.